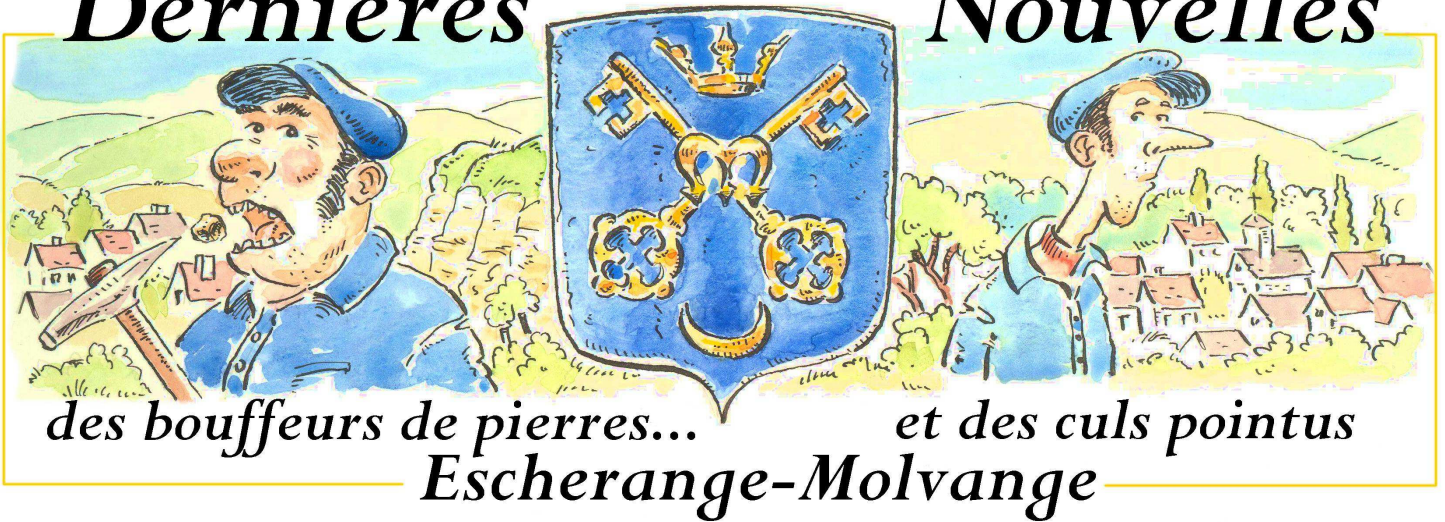


Dernières

Nouvelles



2008

Un peu d'Histoire

Niché dans une dépression du plateau calcaire lorrain, à 403 mètres d'altitude, nos deux villages existaient déjà au début de l'ère chrétienne et ont joué un rôle assez important à l'époque gallo-romaine, puisqu'une voie romaine menait de Caranusca (Hettange-Grande) au Pays-Haut. Cette voie existe encore et s'appelle le «KEMET»; elle relie Escherange à Molvange.

Au Moyen Age, Molvange dépendait de la seigneurie de Meilbourg.

Au XIII^{ème} siècle, le village et la seigneurie étaient fiefs de la Maison du Luxembourg. La localité devint française en 1659, lors de la ratification du

traité des Pyrénées.

Au cours de la seconde



guerre mondiale, Escherange fut terriblement touché par les bombardements et quasiment entièrement

ment détruit. Le village fut re-



construit dans les années 50. C'est pourquoi son architecture contraste avec celle de Molvange qui a beaucoup moins souffert et qui a conservé quelques bâtiments anciens, dont la chapelle Saint Willibrord (construite à partir du 15^{ème} siècle, chœur du début du 17^{ème} siècle, autel de 1753, porche de 1761) et le moulin construit en 1798, date portée sur le linteau de la porte d'entrée.

Pourquoi «Les dernières nouvelles des bouffeurs de pierres et ...» ?

Les Escherangeois ont longtemps été surnommés «Die Ste'ngfresser», les bouffeurs de pierre, en référence à l'existence de deux carrières (situées Route de Rochonvillers).

Ces derniers, mécontents de ce sobriquet, se sont vengés de leurs voisins molvangeois en les appelant «Die Spetzarsch», les culs pointus, terme tiré de l'argot rotwelsch, synonyme de chèvre, signifiant personne mal nourrie qui ne tient pas debout !

Le mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je suis très heureux de vous présenter ce premier bulletin municipal qui s'inscrit dans notre volonté de créer un nouveau lien entre tous les habitants d'Escherange-Molvange.

Les intervenants notables de la commune (associations, écoles etc.) ont accepté de rédiger des articles relatant leurs activités. A travers illustrations et commentaires, ils nous font partager leurs réalisations de l'année 2008.

Dans un souci de transparence, sont présentés les grands chantiers que nous avons engagés ainsi que les projets que nous souhaitons initier.

Sans démagogie, j'aimerais rappeler qu'il est beaucoup plus respectueux et productif de faire évoluer une situation par un dialogue constructif intégrant les idées de chacun, en usant de bon sens et en respectant les lois.

C'est pourquoi, je vous invite à lire attentivement l'article «Imaginons» et à prendre en considération ses petits rappels d'actes civiques et de respect d'autrui qui permettent à une société de trouver son équilibre et de vivre en harmonie.

A cette occasion, j'attire votre attention sur un sujet à traiter en cette période de l'année, à savoir l'élagage des arbres et arbustes implantés en limite de propriété et donnant sur le domaine public. La législation est très précise à ce sujet. Je rappelle que les dégâts provoqués par les amas de feuilles sur la voirie impliquent la responsabilité des propriétaires. Des demandes ont déjà été adressées oralement à certains de nos concitoyens pour prévenir ces risques.

Je tiens à souligner que nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour conserver, voire améliorer, un cadre de vie respectueux de l'environnement à notre commune.

Je ne vais pas ici reprendre l'ensemble des articles qui se suffisent à eux-mêmes et que je vous laisse découvrir.

Concernant l'organisation de la mairie et après maintes péripéties, le secrétariat est de nouveau opérationnel. Mme BITAT, la secrétaire en titre, ainsi que Mme SGRO, nouvellement embauchée, sont à même maintenant de répondre aux demandes de manière satisfaisante.

Comme je l'avais annoncé lors des élections, je vais pouvoir me consacrer pleinement à mon mandat au courant du premier semestre 2009. Ma demande de mise en inactivité sera effective à ce moment-là.

Je voudrais également adresser des remerciements chaleureux et sincères à toutes les personnes qui, depuis notre arrivée à la mairie, nous ont épaulés pour mener à bien la mission que vous nous avez confiée. Je n'oublierai jamais l'importance de l'aide apportée localement par une personne qui a mis gracieusement ses compétences à notre disposition.

Le soutien des élus et agents territoriaux des communes avoisinantes nous est également très précieux et primordial.

Pour conclure, je remercie également tous les membres du conseil municipal pour leur forte implication et l'équipe de communication qui a contribué à la rédaction de ce premier bulletin.

A toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, je présente mes vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2009.

Bonne et heureuse année !

Patrick BAILY



Sommaire

Le mot du maire	2
Projets communaux	3
Le passage du POS en PLU	
Travaux dans l'ancien presbytère	
Travaux rue du Pont	
Liaison piétonne	
Réflexion sur l'eau	
Recensement de la population	
Le mot des associations	4-5
Le Conseil de Fabrique	
A.S.E.M.	
Autour des Enfants ...	
Le Kirmech	
L'école «la Clé des Champs» ..	6
Le périscolaire avec ECLOS ...	7
Imaginons	8
Dans nos forêts	9
La chasse	
L'échinococcose alvéolaire	
En bref	10
Infos pratiques	
C.C.A.S.	
Cadre de vie	
Etat Civil	11
Manifestations communales	12

Bulletin officiel d'information municipale de la commune d'Escherange - e.mail : communeescherange@wanadoo.fr - tél. : 03.82.50.61.30

Directeur de la publication : Patrick BAILY

Conception, rédaction : Commission Communication (Véronique DELALLEAU, Christine DI BLASI, Valérie KARDACZ, Evelyne LANGENFELD, Paul PERRI, Rita RAU), Jean-Luc FELLER

Mise en page : Rita RAU

Photographies : Commission Communication, école, périscolaire, associations

Impression : Imprimerie KLEIN, Thionville

Tirage : 300 exemplaires

N° ISBN :

Date de parution : Janvier 2009

Imprimé sur papier recyclé

Projets communaux

Le passage du POS en PLU a commencé

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) définit le projet d'aménagement et de développement durable de la commune. Il comporte des règles relatives au droit de construire :

- il délimite des zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles;
- il prévoit les actions et opérations d'aménagement, notamment en ce qui concerne les espaces et les voies publics, les entrées du village, l'environnement, etc...;
- il définit des emplacements réservés pour des programmes de logement, dans le respect des objectifs de mixité sociale (obligatoire pour les communes de plus de 3.500 habitants);
- il indique la localisation et les caractéristiques des voies et ouvrages publics, des installations d'intérêt général et des espaces verts en indiquant les terrains concernés.
- il définit exactement ce que chaque propriétaire peut ou ne peut pas

construire, et comporte un règlement et des documents graphiques peu différents de ceux du plan d'occupation des sols.

Le PLU, qui remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS), doit nous permettre de mieux exprimer notre projet pour la commune, après avoir élaboré un diagnostic d'ensemble et une politique globale pour l'aménagement et le renouvellement du village. Le POS remplissait imparfaitement ce rôle.

Le PLU définit l'organisation du territoire pour les quinze prochaines années.

La durée estimée pour le passage du POS en PLU est de 2 ans environ.

Le conseil municipal précédent a décidé l'élaboration du PLU en février 2008.

En juillet 2008, La SODEVAM Nord Lorraine a été désignée assistant à

maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du PLU et la création d'une Zone d'Aménagement Concertée multi sites (ZAC) pour un montant de 9.568 €.

Le groupement TERRITOIRES DURABLES et OTE s'est vu attribuer le marché d'élaboration du PLU et de la ZAC pour un montant total de 51.685,14 € TTC.

Afin de suivre ce dossier, une commission d'urbanisme a été constituée comme suit : Mrs Patrick BAILY, Patrick HOELLINGER, Jean Luc FELLER et Mmes Valérie KARDACZ, Rita RAU et Véronique DELALLEAU. Le Conseil associe également Mrs. Guy LANGENFELD et Frédéric OLDRIZZI.

La population sera informée de l'avancement de l'élaboration du PLU. Une réunion publique sera organisée pour permettre à chacun de s'exprimer.

Travaux dans l'ancien presbytère

La commission «Travaux» s'est réunie pour étudier les devis afférents aux travaux de remise en état de l'ancien presbytère et a retenu les entreprises qui débiteront la rénovation de l'immeuble. L'objectif annoncé est la mise en location du bâtiment courant du 1er semestre 2009.

Montant des travaux estimé :

16.000 € H.T..



Travaux rue du Pont

Les travaux dans cette rue sont pris en charge à 100% par la Communauté de Communes de Cattenom et Environs. Une 1^{ère} phase a permis l'enfouissement des réseaux aériens ainsi que l'installation de nouveaux candélabres.

Un architecte a été missionné par la CCCE pour redéfinir ce secteur en créant de nouveaux emplacements de stationnement et des aménagements paysagés.

Les travaux seront entrepris en 2009.

Liaison piétonne

Escherange - Molvange

Le projet de liaison piétonne entre Escherange et Molvange est engagé. Un accord de principe avec la CCCE sur le tracé doit être validé prochainement par la commission tourisme et culture.

Réflexion sur l'eau

Devant un certain nombre de problèmes (pression insuffisante dans certains secteurs, gestion du bassin, sécurité pompier, etc...) une réflexion générale sur l'eau est engagée depuis juillet 2008. D'autre part, une campagne de recouvrement des factures en attente va être entreprise.

Recensement de la population

Cette année, notre commune a été désignée pour effectuer le recensement de sa population. Il se déroulera du 15 janvier au 14 février 2009. Chaque foyer recevra la visite d'un **agent recenseur** qui sera muni d'une **carte officielle** et tenu **au secret professionnel**.

Seront agents recenseurs les deux secrétaires de la commune, Elisabeth BITAT, de retour de son congé de maternité, et Béatrice SGRO qui a été embauchée le 1er octobre. Merci de leur réserver le meilleur accueil lorsqu'elles vous apporteront un questionnaire concernant votre logement et les personnes composant votre foyer.

Le recensement fournit des informations essentielles sur la composition de la commune et les habitudes de chacun. Il permet de mieux comprendre l'évolution de notre pays et de notre commune, et ainsi d'anticiper les besoins futurs.

C'est pourquoi il est important de répondre au questionnaire et de déclarer en mairie tout départ ou arrivée dans la commune.



Le mot des associations

Le Conseil de Fabrique - mot du Président

La fabrique d'église, instituée par l'article 76 de la loi du 18 Germinal an X, est un établissement public chargé d'administrer la paroisse. Elle est administrée par un conseil et un bureau.

Le conseil est composé de 5 membres, plus 2 membres de droit que sont le curé, ou desservant de la paroisse, et le maire de la commune. Les conseillers doivent être des personnes catholiques majeures domiciliées dans la paroisse. Leur participation au conseil de fabrique est limitée à 3 mandats successifs de 6 ans.



Le bureau du conseil de fabrique est composé du curé, du président, du secrétaire et du trésorier.

Une «antenne» doit être mise à disposition du conseil de fabrique dans le presbytère (même transformé) ou dans un autre bâtiment public pour garantir un lieu de réunion, pour les travaux administratifs et l'archivage.

Les revenus du conseil de fabrique se composent :

- des produits des biens, dons, legs et fondations,
- des quêtes ordinaires (messe du dimanche, de jour férié, de mariage, de funérailles) pour frais de culte,
- des quêtes spéciales (pour le chauffage),
- des revenus des troncets et vente de veilleuses,

- des reversions (part loyer presbytère) ou subventions.

Les charges de la fabrique sont :

- les frais de célébration des cultes,
- la participation à la caisse commune de la communauté de paroisse Jean XXIII de Keybourg,
- les travaux d'embellissement, entretien et réparations,
- les assurances.

Le conseil de fabrique est aujourd'hui composé de :

- Curé : Xavier CERECKI
- Maire : Patrick BAILY
- Président : Gilbert MARTIN
- Secrétaire : Michèle RISSE
- Trésorier : Gilbert ROSSELET
- Assesseurs : Félicie MARX
- Sylvain SCHAEFER

Les fêtes patronales :

- 29 juin : église St Pierre Escherange
- 7 novembre : chapelle St Willibrod Molvange

4

A.S.E.M - Amicale Sportive Escherange-Molvange

L'Amicale Sportive d'Escherange-Molvange a vu le jour le 3 décembre 1967. L'année dernière l'A.S.E.M. fêtait ses quarante ans !

Côté sportif, son activité principale est le jeu de quilles. Deux fois par semaine, les mardis et mercredis, les membres se retrouvent pour s'entraîner au café-restaurant «la Cigogne» à Knutange, à partir de 20h00. La saison s'étend de septembre à fin avril. Deux équipes sont engagées dans le challenge mis en jeu cette année par l'association «Détente & Loisirs» d'Hayange avec des résultats plutôt encourageants pour la saison 2007-2008 : premiers pour l'équipe A et cinquièmes pour l'équipe B. Et les deux équipes remettent ça pour la saison 2008-2009 !

Côté loisirs, l'association a organisé plusieurs excursions :

- à Caorle en Italie sur la côte Adriatique du 24 mai au 2 juin

2008, avec visite de Trieste et du château de Miramare entre autre;

- au parc Mini Europe de Bruxelles le 12 juillet 2008, avec visite de la Grande Place;
- une sortie cabaret à Kirrwiller le 15 novembre 2008;
- au Marché de Noël à Ribeauvillé le 13 décembre 2008.

La grande excursion 2009 se fera du 4 au 11 juillet dans le Quercy Périgord Rouergue avec au programme la visite de Rocamadour, de Cahors, du Gouffre de Padirac, du Viaduc de Millau, et bien d'autres choses !

Côté pratique, toutes les personnes désireuses de pratiquer le sport de quilles peuvent prendre contact auprès des membres du comité ou



auprès du président :

Jean-Paul KUCKWICH
Tél : 03.82.50.60.03

Le mot des associations

Autour des Enfants d'Escherange-Molvange

C'est en mars 2000 que l'association «Autour des Enfants d'Escherange-Molvange» voit officiellement le jour, à l'initiative des parents d'élèves mobilisés pour empêcher la fermeture d'une classe de l'école.

C'est la volonté de ne pas voir mourir l'école, et par là même le village, qui a poussé les parents à soutenir l'enseignant seul en place, pour l'organisation de manifestations extrascolaires. Ainsi la population s'est rassemblée autour des enfants.

Aujourd'hui l'école est dirigée par une équipe et secondée par un périscolaire, qui prend le relais auprès des enfants.

L'association se concentre donc sur la vie du village, mais sans perdre de vue son intérêt pour les enfants.

Elle a organisé le dimanche 11 mai dernier une excursion à Europa Park,

l'un des plus grands parcs d'attractions d'Europe, où petits et grands ont profité des manèges et spectacles de qualité et des décors merveilleux.

Dimanche 8 juin, c'est sur la place d'Escherange que s'est tenue la Fête du Village. Les enfants se sont « éclatés » dans le château gonflable. Les plus courageux se sont affrontés dans des combats de Sumo. Une journée sous le signe de la bonne humeur !

Enfin, le dimanche 21 septembre, le 5ème Vide Grenier escherangeois a accueilli une cinquantaine d'exposants sur la place du village.

Mais nos activités ne s'arrêtent pas là. Tout au long de l'année, nous nous rencontrons entre membres autour de sorties cinéma ou soirées conviviales afin de renforcer les liens d'amitié qui nous unissent.



L'association est ouverte à tous. Vous voulez faire de nouvelles connaissances et participer à l'animation du village, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Président : Gilbert ROSSELET



03.82.50.60.32

5

Le Kirmech

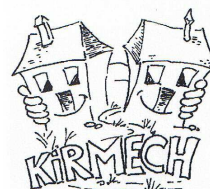
Fondée il y a maintenant 5 ans, l'association du KIRMECH a pour but de développer des manifestations et activités innovantes au village, qu'elles soient traditionnelles comme les fêtes villageoises (Feu de la St Jean), ou culturelles comme le festival de musique et théâtre de 2007, mais aussi sportives avec des marches à thèmes.

Tous les ans pour fêter l'arrivée de l'été, nous organisons un grand feu qui cette année encore a remporté un grand succès.



Bien entendu, notre association est ouverte à toutes les bonnes volontés qui voudraient participer avec nous à l'animation du village.

Président : Paul PERRI



03.82.50.28.96



L'école "la Clé des Champs"

La municipalité a à cœur de permettre à tous les enfants d'étudier dans les meilleures conditions possibles.

Pour que la part incombant aux familles soit moindre, nous avons légèrement augmenté le budget alloué à l'école.

Afin que l'équipe enseignante puisse s'organiser et gérer ses projets à plus long terme, les montants des différents postes lui ont été communiqués.

Ainsi, la municipalité subventionne :

- les fournitures scolaires, manuels et jeux pédagogiques,
- les abonnements et livres de bibliothèque,
- l'achat de logiciels informatiques,
- les photocopies,
- les sorties et classes découverte,
- un spectacle culturel,
- les transports gymnase et piscine,
- les services Internet et les frais de téléphone.

Les effectifs de la rentrée 2008 :

Classe de maternelle : 19 élèves
(7 petits, 6 moyens, 6 grands)

Classe de CP-CE1 : 17 élèves
(9 CP, 8 CE1)

Classe de CE2-CM : 22 élèves
(7 CE2, 5 CM1, 10 CM2)

Les effectifs restent sensiblement les mêmes que ceux de l'année dernière, soit 58 élèves.

Et si on prenait la clé des champs ...

L'école primaire «La clé des champs» compte trois classes : une classe maternelle et deux classes élémentaires. Depuis la rentrée de septembre 2006, un tout nouveau bâtiment abrite la maternelle, et depuis septembre 2007, l'école dispose d'ordinateurs tous neufs reliés en réseau et connectés à Internet en haut débit.

La fin d'année scolaire 2007-2008 ...

Après une fête de l'école très réussie, un spectacle sympathique et beaucoup de jeux, l'école a dit au revoir à plusieurs personnes ... Tout d'abord les quatre élèves de CM2, Ines, Stacy, Joan et Dylan, ont pris le chemin du collège et de la sixième ... Mais tout le monde a dû aussi adresser ses adieux à Jean-Claude VINCIONI, dont le contrat d'Emploi de Vie



Scolaire n'a pas été renouvelé, et à Mme SCHIRRECKER qui nous quitte pour prendre possession d'une nouvelle classe à Yutz.

...et la rentrée 2008-2009

En septembre on reprend le chemin de l'école et on y rencontre... de «nouvelles têtes» ! L'école accueille cette année une nouvelle maîtresse pour la classe mater-

nelle, Mme MATTALIANO, qui succède à Mme SCHIRRECKER, mais aussi une nouvelle maîtresse à mi-temps pour la classe de CP/CE1, Mlle DULION, qui complète le temps partiel de Mme CARDET la directrice, et un maître, M. ALIF, qui remplacera jusqu'à la fin de l'année scolaire Mlle FAGNO, en congé de maternité. L'équipe pédagogique peut compter depuis début octobre sur l'aide de Mme DELEMME, nouvel Emploi de Vie Scolaire.

La fin d'année 2008 s'annonce chargée avec la finalisation d'un premier projet en sciences sur le tri des déchets, une journée «portes ouvertes» pour faire part aux parents du travail accompli, sans oublier la venue de St Nicolas ...

Point d'orgue de l'année scolaire 2007-2008 : la sortie à Strasbourg

L'année 2008 aura été marquée en mai par la sortie scolaire avec nuitée. Les 14 et 15 mai, les enfants de toute l'école ont pris la direction de Strasbourg, accompagnés de leurs maîtresses – Mme SCHIRRECKER, Mlle MACHADO, qui remplaçait Mlle FRANCK en congé de maternité, Mme CARDET et Mlle FAGNO -, de Nicole WISSON, l'aide-maternelle, de Jean-Claude VINCIONI, Emploi de Vie Scolaire, ainsi que de Justine et Myriam, les animatrices d'ECLOS.

Le programme de ces deux jours en Alsace a été très chargé. Tout commence par la visite du Vaisseau, un centre d'expérimentation scientifique où chacun peut à sa guise «toucher à tout» ! Quel bonheur pour petits et grands qui ont pu explorer cinq mondes différents : le monde du jardin, celui de l'image, le monde de l'eau, celui de la construction et enfin celui des animaux ! Un moment très riche pour tout le monde, où l'expé-

rimentation était vraiment au cœur de toutes les préoccupations.

L'école a pris ensuite la direction du vieux Strasbourg et a embarqué sur un bateau mouche afin de faire une visite commentée de la Petite France, sous un soleil généreux ...

Les enfants ont pu alors prendre possession de leurs chambres au CIARUS, une auberge de jeunesse en plein cœur de Strasbourg.

Après une bonne nuit de sommeil, nous voilà repartis direction le château du Haut-Koenigsbourg. Des guides en costumes d'époque nous y attendaient et ont pris beaucoup de plaisir

à nous faire découvrir l'histoire de ce château médiéval, de manière ludique et interactive. Notre séjour s'est achevé par la visite de la Volerie des Aigles, ponctuée par un magnifique spectacle aérien où les rapaces nous ont réservé de belles surprises ! Petits et grands, élèves et enseignantes étaient ravis de ces deux jours passés en terre alsacienne.



Le périscolaire avec ECLOS

L'accueil périscolaire d'Escherange a ouvert ses portes en septembre 2004. C'est l'association ECLOS déjà en place dans plusieurs communes environnantes qui en est à l'origine. La commune participe également à cette action en accordant une subvention chaque année et en mettant à disposition les locaux et le jardin.

Ce sont Justine DUBOURDIEU, directrice, et Myriam MANSOUR, animatrice, bien connues des enfants, qui gèrent et animent cet accueil situé juste au-dessus de la mairie.

Au fil des ans, leurs compétences ont été remarquées, et de plus en plus d'enfants ont pris possession des lieux. Pour rappel, l'accueil est ouvert le matin de 7h30 à 8h30, de 12h00 à 13h30 et de 16h00 à 18h30 en fin d'après-midi.



Le repas de midi est préparé et livré en liaison chaude par le foyer des jeunes travailleurs de Thionville. Il est toujours de bonne qualité et si vous voulez y goûter, il suffit de prévenir Justine la veille, elle vous en commandera un. Ne venez pas tous en même temps, il n'y aura pas de place !

En soirée, après l'école, les enfants peuvent s'inscrire à différents ateliers correspondant plus particulièrement à leur âge.

Chaque année, les animatrices proposent de nouvelles activités. Il y a déjà eu l'initiation aux arts du spectacle avec



les ateliers du cirque et de la magie animés par Régis HACH et Florent FRANZ, ceux du bricolage encadrés par Rachelle SCHAEFER et les ateliers environnement et nature avec Sophie DE PLOEME.

Bref, on ne manque pas d'énergie, ni d'imagination à ECLOS.

Quelques moments clé ponctuent également chaque année : les anniversaires des enfants, les pique-niques, les fêtes d'Halloween et de Carnaval réalisées en collaboration avec l'association «Autour des Enfants ...», le Marché de Noël d'ECLOS à Entringe, la fête de fin d'année d'ECLOS à Volmerange, un lâcher de ballons pour la lutte contre la discrimination en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement ...



Parmi les activités proposées cette année, celui de la peinture à l'huile (qui a déjà un grand succès) déborde de nouveaux artistes. Les enfants, petits et grands, nous étonnent sans cesse par leur talent. Tout ceci grâce à l'encadrement de Myriam qui «assure» depuis 4 ans déjà, avec juste ce qu'il faut de guidage et d'aide pour donner à nos petits peintres l'envie et la patience d'aller jusqu'au bout d'un projet dont ils peuvent être fiers. L'atelier se tient le jeudi pour les confirmés et le vendredi

pour les petits nouveaux. Un atelier peinture à l'eau, pour les plus petits de maternelle et CP, se tient également le vendredi.

Le lundi, à l'atelier cuisine, toujours très fréquenté, on apprend à faire confitures, gâteaux et autres gâteries, de quoi régaler les mamans ! A chaque mois une nouvelle région. C'est l'année du patrimoine, et on la fête devant les



fourneaux. En septembre c'était la Bretagne mais c'est déjà trop tard pour les galettes ! La suite c'est une surprise ...



Le mardi, le nouvel atelier BD, chapeauté par Nathalie COMTE-LINIERE, permet aux enfants d'écrire et de dessiner leur propre BD.

Le jeudi, l'atelier bricolage a déjà permis aux enfants de fabriquer de la pâte à modeler écologique et une cabane en carton

qui trône au milieu d'une pièce.

Voilà un programme gai et très diversifié, qui occupe nos enfants intelligemment, tout en restant ludique !

ECLOS organise en plus des spectacles pour enfants en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement : le 22/11/08

«Piplette va avoir un petit frère», le 16/12/08
«Coupons-lez-pond», le 10/01/09
«Fleurs de Peau» et 14/03/09 «Kitchenette».



Imaginons

Pour nous sensibiliser aux nuisances dont nous pouvons être les auteurs, essayons de nous mettre à la place des autres.

Imaginez que vous êtes un papa promenant son bébé en poussette. Vous souhaitez faire un petit tour dans le village en empruntant les trottoirs. C'est devenu très difficile, les trottoirs sont devenus des places de stationnement.

Si vous en avez la possibilité, essayez de garer le plus possible vos voitures à l'intérieur de votre propriété afin de laisser tout ou partie des trottoirs à leurs usagers.

Voilà, vous êtes monté et descendu du trottoir plusieurs fois, prenant des risques sur la route, vous espérez enfin parcourir une centaine de mètres librement...en vain. C'est maintenant une haie d'arbustes non taillés qui débordent largement sur la voie publique, vous obligeant de nouveau à un détour!

8

Chaque propriétaire doit entretenir sa végétation pour qu'elle n'empiète pas sur les terrains voisins, qu'ils soient communaux ou privés.

Des trottoirs dégagés sont indispensables également pour la bonne visibilité des conducteurs dans les carrefours, virages ; pour faciliter les travaux d'entretien communaux tels que le balayage, le fauchage... Merci d'y penser !

Vous vous promenez maintenant dans une rue dont les trottoirs ne sont pas encore réalisés.

Vous marchez tranquillement sur le bas côté de la route, quand un bruit de moteur vous alerte. A peine le temps de se pousser, un Tracteur Grande Vitesse a failli vous happer...

Conducteurs d'engins agricoles, de quads, 4x4 ou autres motos, vous devez respecter les limitations de vitesse propres à chaque situation.

Imaginez maintenant, que vous êtes une maman toute contente d'accompagner votre jeune enfant à une aire de jeux. Mais, au bout de quatre ou cinq courses, votre enfant glisse sur une crotte de chien et s'en barbouille...La belle sortie est un peu

gâchée.

L'ouvrier communal rencontre les mêmes désagréments lorsqu'il tond les pelouses.

L'accès des aires de jeux est interdit aux animaux. (Art.97 du règlement sanitaire départemental)

Les déjections des animaux, en particulier celles des chiens et des chats doivent être aussitôt ramassées par leur propriétaire ou possesseur. (Art.26 du règlement sanitaire départemental)

Des panneaux vont être installés et des sanctions pourront être prises vis-à-vis des contrevenants.

Laissons les places et trottoirs propres pour nos enfants et personnes âgées.

En plus de nos jardins, notre commune rurale dispose de nombreux espaces naturels ...

Imaginez, qu'heureux retraité, vous aimiez profiter d'une journée ensoleillée pour vous promener tranquillement sur nos beaux chemins. Après avoir eu des palpitations au passage d'un quad ou d'un 4x4 filant à toute allure, vous voilà nez à nez avec un ou deux chiens solitaires, poils hérissés, aboyant à qui mieux mieux...Pas facile de prendre la fuite !

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique. (Art.99.6 du règlement sanitaire départemental)

Nos chiens peuvent provoquer des accidents, effrayer certaines personnes...polluer des pas de porte ou des jardins qui ne sont pas les nôtres...soyons attentifs à les garder dans notre propriété et sous notre contrôle.

Enfin dimanche ! Toute la famille se réunit pour manger et passer l'après-midi à deviser sur la terrasse. Hélas, c'est le moment que choisit le voisin pour tondre son gazon ...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à

moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc.... ne peuvent être effectués que :

**les jours ouvrables
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
les samedis
de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
les dimanches et jours fériés
de 10h à 12h**

(Art.5 de l'arrêté préfectoral du 18 juin 1990 modifié par l'arrêté préfectoral du 30 juillet 1990)

Imaginons encore une mère de famille profitant d'un beau soleil pour faire sécher sa lessive à l'extérieur. Un peu après avoir suspendu tout son linge, elle aperçoit par la fenêtre une épaisse fumée émanant du jardin du voisin qui brûle ses déchets verts. Il ne lui reste plus qu'à tout relaver !

Profitons de la déchetterie d'Hettange-Grande.

Le feu de jardin est interdit les dimanches et jours fériés. (Arrêté municipal du 18 août 2004)

Rappelons enfin aux riverains du ruisseau, qu'il doit être curé, nettoyé et entretenu tous les ans avant les fortes pluies automnales.

ESCHERANGE-MOLVANGE est un petit village de campagne qui accueille régulièrement des personnes aspirant au calme, mais qui abrite aussi des familles qui y travaillent depuis des générations, de paisibles retraités...

On ne pourra éviter que les coqs chantent le matin, que les vaches beuglent, que les cloches sonnent ou que les paysans salissent les routes de temps en temps...

Cependant si chacun fait un effort pour penser à ses voisins, nous vivrons tous plus harmonieusement, dans la paix et la bonne humeur.

Ce texte a été élaboré à partir de la trentaine de plaintes parvenues en mairie au cours des six premiers mois d'exercice de la nouvelle municipalité.

La chasse

Les agriculteurs ont besoin que le gibier soit régulé pour éviter des dégâts importants dans les cultures ou dans les poulaillers. Ce sont les chasseurs qui jouent ce rôle et ils doivent indemniser les paysans en cas de dommages dans les céréales ou les prairies (de l'ordre de 5000 € cette année sur le village).

D'autre part, la chasse constitue une source de revenus non négligeable pour la commune.

C'est pourquoi vous pouvez rencontrer un ou plusieurs chasseurs à l'affût sur le ban d'ESCHERANGE-MOLVANGE. Ils sont parfois missionnés par le maire pour réduire des populations trop importantes de renards par exemple, comme ce fut le cas cet automne.

Dans ce cas vous pouvez poursuivre votre balade.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne la chasse en battue.

Elle s'ouvre le deuxième samedi d'octobre pour se fermer le premier février au soir.

Quatre chasses en battue sont recom-

mandées par la Fédération des Chasseurs.

La sécurité est primordiale aussi bien pour les chasseurs que pour les non chasseurs.

Les chasseurs ont obligation légale :

- d'afficher les dates de battue en mairie et de les faire paraître dans la presse.
- de mettre des panneaux annonçant la battue le jour même dans tous les chemins et sur toutes les routes concernés.
- de respecter une distance de 200 m vis-à-vis des villages.



En contre partie et pour minimiser les risques, promeneurs, cueilleurs de

champignons, cyclistes, motards ou autres bûcherons **vous ne devez en aucun cas vous engager sur un chemin si un panneau annonce « une chasse en cours » ou « un tir à balles ».**

Avant de vous adonner à votre loisir préféré, pensez à vérifier les dates de battue et respectez-les.

Pour les saisons prochaines, la mairie s'efforcera de faire apposer des panneaux à l'entrée des chemins annonçant le numéro du lot et les dates de battues prévues sur ce lot.

En espérant que ces quelques informations permettront un dialogue plus serein entre tous les usagers de la nature ; une entente apaisée entre chasseurs et non chasseurs...

Attention, il faut soigneusement laver et faire cuire les produits que la nature nous offre tels que les champignons, les baies...

S'ils ont été en contact avec un renard infecté, ils peuvent transmettre une maladie du foie très grave et parfois mortelle, l'échinococcose.

9

L'échinococcose alvéolaire gagne du terrain

Des tests de recherche d'échinococcose alvéolaire effectués dans la Somme se sont révélés positifs.

Cinq échantillons d'excréments de renards se sont révélés positifs aux tests de recherche d'échinococcose alvéolaire sur les 79 prélèvements analysés, ces dernières semaines.

L'échinococcose alvéolaire est une maladie parasitaire rare chez l'homme. Elle peut cependant s'avérer potentiellement **grave** si elle n'est pas traitée.

La forme adulte de "l'échinococcus multilocularis," appellation scientifique d'un petit ver parasite, se développe habituellement dans l'intestin du renard, parfois dans l'intestin des chiens et des chats. Les œufs sont rejetés dans le milieu extérieur avec les excréments des animaux. Les larves se développent chez d'autres animaux tels que les rongeurs (campagnols). Les renards, les chiens ou

les chats s'infestent en mangeant des rongeurs porteurs de larves. **L'homme peut se contaminer** accidentellement en avalant les œufs du parasite soit au contact d'animaux (chiens, chats) parasités, soit en consommant des plantes ou des fruits crus ou en manipulant la terre sur lesquels ont été déposés des œufs pondus et présents dans les excréments d'animaux infectés. L'homme constitue une impasse parasitaire et ne risque pas de transmettre la maladie à son entourage.



Les signes de cette maladie chez l'homme, en cas de contamination, sont tardifs et peuvent se présenter sous forme de douleurs abdominales, de jaunisse ou de fièvre. Un test sanguin, une échographie, puis un scanner ou une IRM permettent de confirmer le diagnostic.

Pour s'en prévenir, on recommande :

- de se laver les mains après avoir touché la terre, manipulé ou caressé des animaux
- de ne pas manger de plantes ou de fruits crus poussant à hauteur d'animal
- de laver et cuire les fruits et légumes, car ce parasite est tué par la chaleur (+30°)
- de ne pas laisser ses chiens et chats divaguer, les vermifuger 2 fois par an avec un médicament actif contre ce type de ver et mettre des gants pour les laver.

En bref

Nouveaux horaires de mairie

Mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Permanence du Maire :

Prendre rendez-vous au 03.82.50.61.30

Le bois d'affouage

Les personnes désirant du bois de chauffage sont invités à s'inscrire en mairie en précisant le nombre de stères.

Le prix du stère est fixé à 30€ TTC. Le bois est à retirer par vos soins dans la forêt, ou par l'intermédiaire de professionnels résidant dans le village. Se renseigner en Mairie.

Boîte à idées

Une boîte à idées a été installée dans l'entrée à gauche de la Mairie. Elle permet de recueillir vos suggestions, vos remarques, vos critiques positives mais aussi négatives ainsi que toutes vos bonnes idées.

Collecte des ordures ménagères

La collecte a lieu toutes les semaines, le jeudi. Il est préférable de sortir le conteneur la veille car l'horaire de ramassage est variable.

Collecte des sacs jaunes

Elle a lieu **tous les 15 jours, le vendredi des semaines impaires**. Sont uniquement concernés les boîtes métallique, les briques de lait ou de jus, les cartons d'emballages ainsi que les bouteilles en plastique.

Les flaconnages du jardin et du garage ne sont pas recyclables.

Les sacs jaunes sont distribuées en mairie aux heures de permanence.

Pour mémoire, ces sacs sont réservés à cet usage et ne doivent pas venir en remplacement des sacs poubelles.

La déchetterie

La déchetterie de notre secteur est celle d'Hettange-Grande. Elle est prévue pour recevoir les déchets suivants :

- cartons,
- déchets ménagers spéciaux (DMS),
- déchets verts, pneumatiques,
- gravats inertes,
- ferrailles,
- piles et batteries,
- huile de friture et huile de vidange.

Un gardien est à votre disposition sur place pour vous guider et vous renseigner.

Horaires d'ouverture

lundi	9h00-11h45 et 13h00-17h45
mardi	9h00-11h45 et 13h00-18h45
mercredi	9h00-11h45 et 13h00-18h45
jeudi	9h00-11h45 et 13h00-17h45
vendredi	13h-17h45
Samedi	10h-16h45 sans interruption

10 C.C.A.S.

C'est quoi ?

Le CCAS est un établissement communal qui est géré par un conseil d'administration composé d'élus ainsi que de personnes nommées par le Maire.

Son rôle

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision

(conseil général, préfecture, sécurité sociale).

Il assure différentes missions orientées vers la population : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et famille en difficulté...

Toute personne dans le besoin peut contacter la Mairie ou directement un membre du CCAS.

Les dossiers seront traités en toute discrétion.

C'est aussi les membres du CCAS qui gèrent et organisent le repas des anciens.

Président :

Patrick BAILY

Vice Présidente :

Valérie KARDACZ

Membres élus :

Evelyne LANGENFELD, Paul PERRI, Rita RAU

Membre non élus :

Jean-Paul KUCKWICH, Myriam PAULIN, Daniel SCHMIT, Sandrine ZIMMER.

Cadre de vie

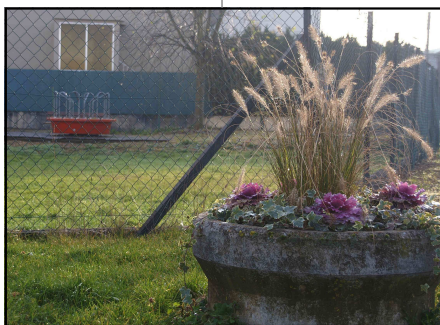
Peu de changements sont encore visibles dans le village, pourtant la commission travaille et réfléchit à de futurs aménagements.

Ainsi, nous espérons que, pour l'été prochain, nos enfants pourront jouer à Molvange dans un parc rénové et plus convivial.

La route principale sera égayée de part et d'autre par l'implantation de gazon fleuri.

Et, avis aux jardiniers amateurs, vous pouvez dores et déjà vous plonger dans vos revues spécialisées préférées, afin de penser jardinières, bordures ou massifs. Un concours de maisons fleuries sera organisé l'été prochain pour récompenser les habitants qui oeuvrent à améliorer l'aspect de

notre village en soignant les abords de leur maison. Nous vous espérons nombreux !



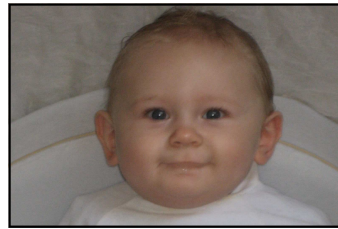
Le règlement du concours, ainsi qu'un bulletin de participation à retourner en mairie, vous parviendront dans les boîtes aux lettres au début du printemps.

Naissances



Laura DUARTE

née le 30/03/08
1, domaine de Molvange 2
MOLVANGE



William MATHIEU

né le 05/04/08
11, domaine de Molvange
MOLVANGE



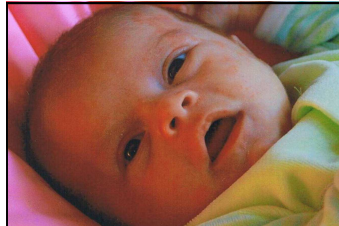
Matteo BEVILLACQUA

né le 09/06/08
42, chemin d'Oeustrange
ESCHERANGE



Laura BIVER

née le 05/08/08
1, chemin d'Oeustrange
ESCHERANGE



Maia RENAUD

née le 21/08/08
1a, rue Principale
MOLVANGE



Tanguy CAZIN

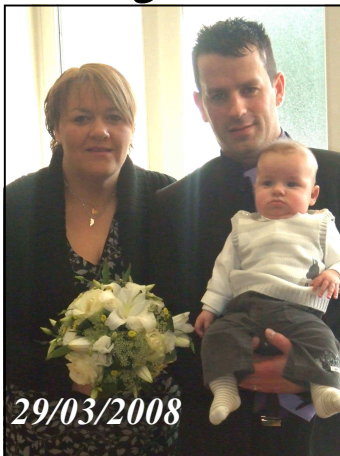
né le 30/09/08
1, rue des Romains
ESCHERANGE



Heidi LARUELL

née le 30/10/08
33, rue du Génie
ESCHERANGE

Mariages



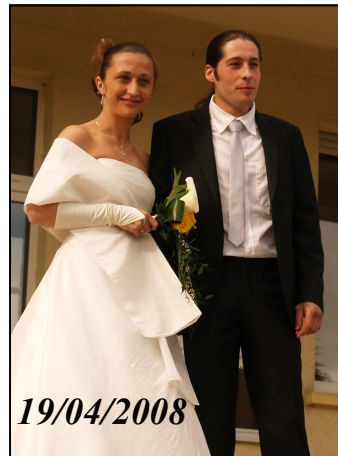
29/03/2008

Cathy RISSE et
Sébastien WILLAUME



05/04/2008

Marie-Claire SIREN et
Marcel SCHMIT



19/04/2008

Sandra WILMOUTH et
Sébastien TEITGEN

Noces d'Or



14/02/1958-14/02/2008

Marie-Louise KREMER et
Paul MAJERUS

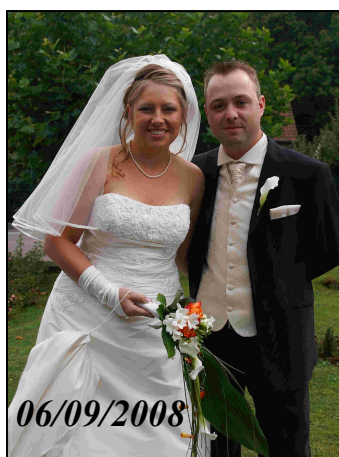
11/07/1958-11/07/2008

Liliane DRISCH et
Ernest RODIUS



10/05/2008

Sophie PUSSE et
Stéphane DA SILVA



06/09/2008

Audrey ORTMANN et
Christophe HENNEQUIN

Décès

- Albert PAULY
08/07/1936 - 08/03/2008
- Jean-Marie HAUX
01/07/1956 - 25/06/2008
- François SCHOSSELER
30/01/1924 - 12/10/2008
- Saverio ARCES
29/10/1929 - 22/11/2008
- Gisèle DONNY
née ANTONIOL
14/11/1965 - 26/12/2008

Manifestations communales

Repas des Séniors

Cette année, le repas des Séniors a eu lieu le 12 octobre à la salle des fêtes de Volmerange-les-Mines. Toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que leur conjoint étaient invités. Ils étaient nombreux à répondre présent à l'invitation.



Les doyens du jour mis à l'honneur ont été Mme HENCK et M. OOMS, quand à Mme HAUX ce sont ces 76 printemps qui ont été fêtés. Nos félicitations à tous les trois.

12

Téléthon 2008

Les enfants de l'école ont accueilli le circuit pédestre «Moselle Nord», qui s'est arrêté chez nous le 5 décembre pour recevoir les dons faits par les habitants de la commune (232,99 € et 17 téléphones). Merci de votre générosité !



Réception de la fresque offerte par les enfants d'ECLOS

Le 24 juin dernier, les enfants de l'atelier «peinture à l'huile» d'ECLOS ont remis officiellement à Monsieur le Maire des tableaux qu'ils ont confectionnés. Sous la direction de Myriam, chacun a choisi un lieu clé de nos deux villages, puis l'a reproduit sur une toile.

Ainsi, Lucie a peint les armoiries d'Escherange, Dylan le restaurant «La Crémaillère», Léa l'école maternelle, Clémence le Moulin, Coralie le clocher, Christian la mairie, Jules la ferme rue de la Clauss et Sarah la porte de la chapelle de Molvange.



Vous pouvez découvrir leurs œuvres en mairie. Un grand merci à nos artistes en herbe !

Saint Nicolas visite les enfants de l'école

Le vendredi 5 décembre, dans l'après-midi, les élèves de l'école *La clé des champs*, attendaient impatiemment la venue de leur bon patron. Ils lui avaient préparé de beaux dessins.



Les enfants n'ont pas été déçus; Saint Nicolas est arrivé à 15 heures accompagné du terrible Père Fouettard.

Tous deux se sont rendus dans chacune des classes puis tout le monde s'est rassemblé dans la salle de jeux.

Les enfants ont chanté et

récité en l'honneur du grand saint et de son acolyte. Comme assurément ils avaient été fort sages, Saint Nicolas a offert à chacun d'eux un livre et quelques friandises traditionnelles, non sans prodiguer encore une ou deux recommandations...

Le Père Fouettard n'a même pas eu à user de sa baguette !

A 16 heures, tous deux se sont retirés afin de poursuivre leur longue tournée, laissant des enfants ravis de leur visite.

Commémoration du 11 novembre 1918

Beaucoup de villageois avaient répondu présent à l'invitation de la commune pour le 90ème anniversaire de l'Armistice.

Après l'allocution de Patrick BAILY, maire de la commune, un dépôt de gerbe s'est effectué au pied du monument aux Morts.

Les enfants de l'école «la Clé des Champs» ont ensuite entonné «La

Marseillaise» sous la direction de leur professeur Mme Cardet.

Enfin, M. Martin a actionné la sonnerie des cloches de l'église pour rendre hommage aux poilus et ainsi honorer leur esprit de sacrifice.



Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour du verre de l'amitié dans la salle du conseil.

